



## Quelles mesures de protection des entreprises face à la hausse des prix de l'électricité ?



Mesdames, Messieurs, Chers adhérents,

Répondant le 4 octobre à une question d'Olivier MARLEIX, Président du groupe LR à l'Assemblée nationale, la Première ministre **Elisabeth BORNE a évoqué la protection des entreprises face à la hausse des prix de l'électricité.**

Elle a d'abord souhaité « traiter le problème à la racine en faisant baisser le prix de l'électricité sur le marché européen ». **La Première ministre entend s'inspirer du système qui a permis à l'Espagne et au Portugal de diviser par trois le prix de l'électricité et appelle à ce qu'il soit mise en place « dans toute l'Union européenne ».** A cet égard, elle estime que des avancées ont été réalisées lors du dernier Conseil énergie à Bruxelles, et **le Président de la République s'entretiendra avec la Présidente de la Commission européenne et le Chancelier allemand avant le prochain Conseil européen prévu vendredi.**

Rappelons que l'Espagne et le Portugal bénéficient d'une dérogation de l'Union européenne pour sortir du marché européen de l'énergie durant un an. Ils ont en effet quitté le système européen en juin et peuvent fixer eux-mêmes le prix de leur électricité, tandis que dans les pays de l'UE, le prix est indexé sur le moyen le plus coûteux : les centrales à gaz. Cette dérogation accordée à la péninsule ibérique est liée au fait que les deux pays bénéficient d'un éloignement géographique qui les rend moins dépendants du gaz russe et qu'ils produisent une grande part de leur électricité grâce à des sources renouvelables.

En outre, la Première ministre a annoncé qu'un « filet de sécurité » était en préparation

pour aider les entreprises et collectivités en difficulté. Il consistera notamment à améliorer le soutien aux « entreprises qui consomment beaucoup d'énergie », le dispositif actuel devant être amélioré.

**Par ailleurs, Bruno LE MAIRE et Agnès PANNIER-RUNACHER « recevront les fournisseurs d'énergie » pour discuter de la hausse des prix et leur demander des efforts supplémentaires.**

Enfin, au-delà du court terme, il importe aujourd'hui pour la Première ministre de renforcer la souveraineté énergétique. A cette fin, deux projets de loi vont être prochainement discutés au Parlement, le projet de loi ENR (dont l'examen commencera au Sénat fin octobre) et le projet de loi visant à accélérer le renouvellement du parc nucléaire.

Nous restons à votre disposition,

**Mathieu SEGURAN**  
Délégué général FEDA

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur FEDA.

[Se désinscrire](#)

© 2022 FEDA

[Voir la version en ligne](#)